

Emploi. Chefs d'entreprises et acteurs publics se mobilisent auprès de l'État pour mettre en place des actions de retour à l'emploi dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Entreprises et quartiers planchent ensemble



La Maison Phare de Dijon a fait salle comble le 18 décembre pour un double événement rassemblant à la fois le monde de l'entreprise et les acteurs de l'emploi : la signature de la charte « Entreprises et quartiers » et dans son prolongement, le lancement du programme « 15.000 bâtisseurs » avec la Fédération Française du Bâtiment (FFB). La première opération à caractère national vise deux objectifs majeurs, rappelait la préfecture de Bourgogne Franche-Comté : remettre la République au cœur des quartiers, et favoriser l'émancipation des habitants par l'éducation et l'emploi. Cette charte concrétise l'action « aller vers l'emploi » dans un contexte de recul du chômage, en France, en région comme dans les quar-



La signature de la Charte s'est déroulée à l'issue d'ateliers organisés sur le thème « Orienter, former, recruter » qui ont mobilisé les entreprises et acteurs de l'emploi.

tiers prioritaires de la politique de la ville. La réalité, c'est aussi que le taux d'activité dans ces quartiers reste inférieur et qu'il y a, selon la préfecture, encore beaucoup de progrès à faire. « Ces quartiers regorgent de potentialité et de talents, c'est important de leur donner des passerelles », indiquait Sylvain Marot, secrétaire

général de la préfecture de Côte-d'Or. La Charte « Entreprises et Quartiers » vise à favoriser le lien entre les deux parties par un partenariat, sur des thématiques comme l'éducation et l'orientation scolaire, avec un effort sur l'accueil des stages de troisième, difficiles à obtenir pour les élèves. Des mesures concernent aussi l'emploi, l'insertion et la formation avec l'accueil de stagiaires, tout comme le développement économique avec le soutien aux créateurs d'entreprises. La charte prévoit aussi des mesures en termes de mécénat de compétences et de solidarité.

et un club entreprises se sont portés volontaires pour entrer dans ce réseau qui ne demande qu'à se développer avec de nouvelles entités, tout secteur d'activité confondu. Cette opération tient également compte d'un protocole plus spécifique aux métiers du bâtiment : la FFB s'est en effet engagée dans un programme baptisé 15.000 bâtisseurs à favoriser sur le plan national, le recrutement de jeunes issus des quartiers prioritaires dans les métiers du bâtiment, en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation en vue d'un emploi stable. « Au-delà de la dynamique mise en place, rappelait Sylvain Marot, les engagements pris aujourd'hui ne pourront se concrétiser sans les acteurs de l'éducation et plus largement l'ensemble des acteurs du monde professionnel comme de l'emploi ». Les services de l'État, la Direccte s'engagent par ailleurs à être les facilitateurs des engagements de cette action qui vise les quartiers prioritaires de la politique de la ville situés à Dijon mais aussi plus largement ceux de Besançon et de Lons-le-Saunier.

Douze volontaires

Onze entreprises ont signé la charte « Entreprises et Quartiers » : Amora-Maille, Atol Conseil et Développement, APRR, La Caisse d'Épargne Bourgogne Franche-Comté, Coteb Codiel, Enedis Dijon, Eureka Interim, Leader Interim, Mulot et Petitjean Rentokil Initial et Seb ainsi que le club entreprises Cap Nord. Deux autres entreprises s'étaient déjà engagées en 2015 et 2016 : La Poste et EDF.

É. D.

15.000 JEUNES BÂTISSEURS

Aujourd'hui, onze entreprises

ÉMELINE DURAND